

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :  
D\_2022\_5\_10**

L' an deux mille vingt deux, le vendredi 08 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 01 Avril 2022

Présents : 17

**Présents :** Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Approbation du compte  
de gestion - Logements Locatifs****Pouvoirs :**

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur FOURNIER Jean Luc

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

- Après s'être fait présenter le budget primitif 2021 des **Logements Locatifs** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats émis, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion des **Logements Locatifs**, dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2021**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- **Considérant** que le compte de gestion des Logements Locatifs dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif des **Logements Locatifs** ;

- **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- **Statuant** sur l'exécution du budget de **l'exercice 2021** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

016-211602362-20220408-D\_2022\_5\_10-DE

Reçu le 15/04/2022

Publié le 15/04/2022

~~DECLARE~~ que le **Compte de gestion des Logements Locatifs** dressé, pour l'exercice **2021** par Madame BUTAUD, Comptable du Trésor Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 15/04/2022

**Le Maire,  
Michel CARTERET**

